

» maintinrent dans leurs postes, & firent 80. pri-  
 » sonniers. » Les choses se trouvant dans cet  
 état, le Général Botta donna le 7. une Déclara-  
 tion de son Quartier - Général établi à Novi, qui  
 a été d'abord répanduë dans tout le Pays, &  
 dont voici la traduction :

**N**OUS ANTOINE OTTON MARQUIS DE BOTTA  
 D'ADORNO, Chevalier de St. Jean de Jerusa-  
 lem, Conseiller d'Etat Général d'Artillerie, Colonel  
 d'un Régiment d'Infanterie, Général commandant  
 l'Armée Impériale & Royale en Italie &c. L'Im-  
 pératrice - Reine de Hongrie & de Bohême nôtre très-  
 gracieuse Souveraine, ayant appris qu'on avoit ré-  
 pandu le bruit, tant parmi les habitans de la Ville  
 de Genes, que parmi ceux de la campagne, que les  
 troupes Autrichiennes se dispoisoient à piller la Ville,  
 Sa Maj. a ressenti avec d'autant plus de douleur une  
 imputation si fausse & si contraire à son penchant  
 pour les voyes de douceur & pour la justice, que  
 nous avons donné à ce peuple par le canal du Prince  
 Doria, les assurances les plus fortes à cet égard, &  
 telles qu'il ne lui restoit rien à craindre, & qu'il  
 n'auroit pas dû lui-même troubler son propre repos,  
 en se livrant mal à propos aux frayeurs d'une ter-  
 reur panique. Mais ces considérations n'ayant pu  
 l'empêcher de se porter par la conspiration la plus  
 scandaleuse, à violer ouvertement la Capitulation  
 du 6. du mois de Septembre dernier, il n'est plus  
 question maintenant que de tirer raison de ce viole-  
 ment de la foy publique. Cependant Sa Maj. tou-  
 jours attentive à respecter les droits de la justice,  
 ne veut pas que l'innocent soit enveloppé dans le  
 châtimement du coupable; c'est pourquoi nous déclara-  
 rons en vertu de la Présente, que tous les habitans  
 de l'Etat de Genes qui ne s'opposeront pas aux  
 armes